

Le Pellerin, jeudi 1^{er} avril 2021

Aux représentants légaux des élèves

Dossier suivi par

LA PRINCIPALE ADJOINTE
S BENAITEAU

4, rue de l'Hermitage
44640 LE PELLERIN

☎ 02.40.04.65.75
☎ 02.40.04.52.53
✉ ce.0441658n@ac-nantes.fr

Objet : mise en œuvre du plan de continuité pédagogique

Madame, Monsieur,

Suite à l'intervention du Président de la République mercredi soir annonçant la fermeture des établissements scolaires durant le mois d'avril, je vous informe que les cours de votre enfant se dérouleront **en distanciel** du :

- **Mardi 06 au vendredi 09 avril**
- **Lundi 26 au vendredi 30 avril**

Selon le plan de continuité pédagogique du collège, l'espace numérique de travail *E-lyco* est privilégié pour le suivi scolaire. Chaque élève doit se connecter à **son compte personnel avec son identifiant et son mot de passe** puis se rendre dans la rubrique « Espace de travail » qui propose une organisation par discipline. Votre enfant y trouvera les documents et les consignes de travail. Les modalités d'accès à l'Espace de travail sont explicitées sur la page d'accueil. Si besoin, il peut communiquer avec ses professeurs avec la messagerie.

Par ailleurs, chaque responsable légal dispose de son propre accès à l'ENT. Si vous ou votre enfant n'avez plus vos identifiants, vous pouvez contacter le secrétariat par mail (ce.0441658N@ac-nantes.fr).

Pendant ces deux semaines et en cas de nécessité, le collège peut accueillir les enfants des professions concernées par la liste des professions prioritaires, disponible sur le site gouvernemental.

Vous pouvez, par ailleurs, contacter le collège pour toute question aux horaires suivants : **lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-16h00**

Je vous rappelle que les vacances scolaires sont avancées du **12 au 25 avril** pour toutes les zones et le retour en classe est prévu **le lundi 03 mai prochain.** Nous vous informerons dès que possible des modalités de la reprise par *elyco*.

Cordialement,

L'équipe de direction,
G. REJASSE Principal
S. BENAITEAU Principale adjointe